



Déclaration de la FSU 91 au CTSD du 26 mars 2015

Monsieur le Directeur académique,

Lors du dernier CTSD, vous nous avez annoncé que l'Essonne se voyait dotée de 78 emplois. Près de deux mois se sont écoulés et force est de constater qu'il est difficile de trouver la trace tangible de ces créations d'emplois. Les premiers documents qui nous ont été fournis indiquaient une balance de seulement +15, et en collège, ils indiquaient même une balance négative de -15, soit plus de suppressions que de créations de postes ! Et cela, alors même que les effectifs augmentent, puisque 397 élèves de plus sont attendus en collège. Le paradoxe est saisissant : d'un côté les discours, répétés, martelés, sur la priorité à l'Éducation, la sanctuarisation du budget de l'Éducation Nationale, de l'autre la réalité, celle d'un département où les collèges et les lycées ne verront qu'une trace infime de ces créations d'emplois.

Dans les collèges, ce solde négatif est le résultat de dotations dont la FSU 91 a déjà dénoncé la faiblesse. Le relèvement des seuils d'ouverture de division a mécaniquement produit ses effets : des dizaines de classes n'ont pas été ouvertes, entraînant ainsi un alourdissement des effectifs dans les classes, sans créer les postes pourtant indispensables à l'amélioration des conditions d'enseignement (sinon, comment expliquer les balances négatives ou égale à 0 en histoire-géo ou mathématiques ?). Et quand des divisions ont été ouvertes sur la marge de l'établissement, les personnels se sont trouvés contraints, puisque c'était loin d'être un choix, de supprimer des dispositifs existants d'approfondissement ou de soutien aux élèves. C'est donc bien parce que les DGH des collèges se sont trouvées particulièrement étriquées en raison de vos choix, et là il s'agit bien d'un choix, qu'il est si difficile d'y créer des postes, contribuant ainsi à ne pas améliorer de manière significative les conditions d'encadrement des élèves.

Par ailleurs, avec 7 postes supprimés dans les collèges et 3 dans les lycées, le latin et le grec vont connaître une éclipse durable du paysage scolaire essonnien. Anticipation de la réforme du collège ou spéculation sur la perte de vitesse de cet enseignement entretenue par l'institution elle-même ? En 3 ans, dans les collèges, 19 postes ont été détruits en lettres classiques. Pourtant, l'expérience le prouve, c'est bien lorsqu'un enseignant en poste peut se poser durablement dans une équipe et dans un établissement, suivre plusieurs cohortes d'élèves, que les langues anciennes, les langues rares prennent leur essor. La FSU 91 réaffirme que la qualité du service public de l'Éducation passe par l'accès à un enseignement diversifié.

Depuis plusieurs années, la FSU 91 dénonce la sous-dotation manifeste de notre département en matière de postes de CPE. L'emploi octroyé à l'Essonne permettra de faire un heureux, mais il sera bien seul. L'implantation de postes provisoires en fin d'année scolaire montre l'urgence des besoins, qui ne peuvent être satisfaits par des postes non pérennes. Les vies scolaires, centrales dans les établissements, doivent être stabilisées et renforcées.

Aucun poste de professeur documentaliste n'est créé, comme cela était déjà le cas à la rentrée 2014. Pourtant, les recrutements existent comme en attestent le nombre de lauréats aux concours nationaux. Et les besoins sont grandissants, tant en raison de la pression démographique, que des recommandations de l'institution qui font, à juste titre, du CDI et des professeurs documentalistes un lieu et des acteurs centraux de l'établissement. Des postes doivent donc être créés et implantés selon un barème transparent.

Par ailleurs, le nombre dérisoire des créations de postes s'explique aussi par les entraves au dialogue social dans certains établissements : refus de dialogue avec les personnels, convocation tardive des CA, communication partielle des informations pourtant indispensables à la tenue de débats éclairés, refus de mettre au vote les propositions des personnels, les illustrations d'une confusion malvenue entre autonomie de l'établissement et autonomie du chef d'établissement sont nombreuses. C'est pourtant bien en écoutant et en dialoguant avec les représentants des personnels que des postes auraient pu être créés dans les CA dès le mois de février. Et si nous déplorons ce qui se passe mal, nous savons aussi reconnaître ce qui se passe bien : nous remercions donc sincèrement vos services pour leur écoute et leur patience face à nos nombreuses questions lors du groupe de travail, ainsi que la précision de leurs réponses, gages d'un dialogue social ici vivant et respectueux.

Enfin, à cette étape de la préparation de la rentrée, nous constatons que le déploiement des IMP s'est fait dans la plus grande confusion dans les établissements. Mais au-delà de la forme, le fond est toujours aussi contestable : reconnaître des missions particulières par un régime indemnitaire (notoirement sous-payé) plutôt que par des décharges participe à l'alourdissement de la charge de travail des personnels. Les circulaires d'application présentées lors du dernier CTM constituent une rupture nette avec les engagements préalables du Ministère : instauration de hiérarchies intermédiaires qui portent en germe les prémices d'une insidieuse concurrence entre les personnels, augmentation du plafond imposable d'heures supplémentaires, est-ce ainsi que le Ministère compte répondre aux revendications de reconnaissance des personnels ?

Monsieur le Directeur Académique, vous le savez, les attentes sont nombreuses chez les personnels. Or, la réforme du collège, annoncée sous des formes maladroites et blessantes pour les personnels par la Ministre de l'Éducation Nationale, illustre à elle seule les ambivalences du moment : les équipes éducatives, conscientes de certaines impasses, attendent une réelle prise en compte de la spécificité de l'enseignement en collège, un allègement de la charge de travail et des effectifs par classe pour pouvoir mieux s'occuper des élèves, au lieu de quoi ils se retrouvent montrés du doigt, sommés de ne plus ennuyer les élèves. Loin de répondre aux attentes des personnels, cette réforme va également faire éclater le cadre national du service public d'éducation par le biais de la globalisation horaire prévue dans certains pôles disciplinaires, creusant ainsi davantage les inégalités entre établissements et entre les élèves.

Pour mieux travailler avec les élèves, les faire tous réussir, il faut donner à l'École autre chose que des moyens rachitiques. L'École mérite mieux que l'austérité, mérite mieux que la politique de réduction des dépenses publiques. C'est pourquoi la FSU 91 appelle les personnels de l'Éducation à participer massivement, aux côtés des autres salariés du public et privé, à la journée de grève unitaire interprofessionnelle et à la manifestation du 9 avril contre l'austérité.